DEC160671DR04

Décision portant nomination de Madame Patricia Laplagne, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3601 intitulée Institut français de bioinformatique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMS3601, intitulée Institut français de bioinformatique, dont le directeur est Monsieur Jean-François GIBRAT ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale lle-de-France Sud ;

DECIDE:

Article 1er

Madame Patricia Laplagne, TCN, est nommée chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3601 à compter du 14/03/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2016

Pour le président et par délégation, Le directeur d'unité Jean-François GIBRAT



Dépasserles frontières Advanchg the frontiers